



RESEAU DES VILLES SUISES
AMIES DES AÎNÉ-E-S - ReliÂges

Élaboration de plans
d'actions et mise en
œuvre
Objectif:ne



Rôle d'objectif:ne

- Soutien pour les phases précédentes
- Lien avec toutes les Communes
- Plans d'actions + Recueil de fiches



ReliÂges

Plan d'actions - Commune de Neuchâtel

Avril 2022



7 domaines thématiques

- Institutions
- Activités culturelles et artistiques
- Activités d'échanges et de rencontres
- Aménagement du territoire
- Mobilité
- Sport et santé publique
- Commerces

Contexte

Les institutions, qu'elles soient publiques ou privées, désignent l'organisation d'un corps administratif. En ce sens, elles participent à l'organisation de la société en fournissant aux acteurs publics un ensemble de règles de coordination de base.

Dans le domaine de la santé des personnes âgées, soit le contexte du projet Relâges, de nombreuses institutions/autorités existent, proposent et développent des mesures-cadres et des actions concrètes. Celles-ci sont essentielles pour faire rayonner de manière cohérente des actions sur l'ensemble d'un territoire communal ou cantonal et d'intégrer davantage les personnes âgées dans la politique locale. Il est de ce fait important que les Communes soient averties de leur existence grâce notamment aux fiches présentées dans cette section.

+ Problématiques identifiées + Recherche Unine

- Manque d'implication des personnes âgées dans la politique locale
- Manque de cadre
- Manque de relais des solutions existantes auprès de la population
- Manque de synergies, dans certains cas, entre les différents acteurs
- Manque de centralisation de l'information (site web, lieux, institutions, etc.)
- L'importance de participer à la vie sociale et politique au niveau communal a été mise en avant par certaines personnes âgées rencontrées

Propositions d'actions / concepts

- Action - Autorités communales
- Action - Association Réseau Orientation Santé Social (AROSS)
- Action - Bénévolat Neuchâtel
- Action - Commission/Conseil des aîné-e-s
- Action - Croix-Rouge neuchâteloise
- Action - Plateforme «Communes amies des aîné-e-s»
- Action - Pro Senectute
- Action - Relève proches aidants
- Concept - Association Transports et Environnement (ATE) - Programme Mobilité Senior
- Concept - Ville de Neuchâtel, politique vieillesse

Exemples de fiches

Cours de mobilité «être et rester mobile»



Descriptif

Des professionnel-le-s de l'Association Transports et Environnement (ATE), de la police, des CFF et des transports publics locaux conjuguent leurs compétences afin que tous les trajets et voyages des personnes âgées soient abordés avec assurance et en toute sécurité.

Prendre un ticket au distributeur à écran tactile en un tour de main, connaître les «offres spéciales seniors», découvrir les «trucs et les astuces» qui préunissent du vol à la tire et les compétences à adopter à pied, à vélo et en voiture sont autant de sujets abordés.

Le cours est gratuit pour tou-te-s. Les inscriptions aux cours sont obligatoires par l'en-tremise de Pro Senectute. Le support du cours peut être téléchargé [ici](#).

Objectifs

- Garder une mobilité autonome
- Aider les personnes âgées à maintenir et améliorer leur mobilité
- Renforcer les connaissances de tous les éléments liés aux transports publics
- Renouer les liens sociaux
- Voyager en toute sécurité

Mise en œuvre

Rôle de la Commune

- Mettre à disposition les locaux
- Communiquer et informer

Pilotage / partenaires

- Commune (partenaire)
- Programme «être & rester mobile» (pilotage)
- Pro Senectute (administration)
- CFF (partenaire)
- Réseau de transports publics (partenaire)

Financements / coûts

- Le cours est gratuit pour les participant-e-s
- Pro Senectute facture CHF 275.- à la Commune pour son travail administratif

Pour en savoir plus

- <https://mobilesen-mobilbleiben.ch>
- www.prosenectute.ch
- <https://mobilitiesenior.ch>

Action - Cours de mobilité «être et rester mobile»

TaM - Tandem au Musée



Descriptif

«TaM – Tandem au Musée » encourage à visiter un musée en compagnie de personnes que vous n'avez jamais rencontrées auparavant ou que vous connaissez peu. Demandez à votre voisin-e, à un-e résident-e d'une maison de retraite ou à un parfait inconnu de tenter l'expérience avec vous.

Le programme propose deux choix : être un-e visiteur-euse et/ou être un-e Guide TaM. Dans le premier cas, il suffit simplement de trouver un-e Guide TaM dans sa région, sélectionner un musée TaM et le contacter afin de planifier sa visite.

Pour devenir guide, il suffit simplement de s'inscrire en tant que tel. La liste des musées partenaires présents dans tous les cantons est disponible sur [ce lien](#) (cliquez sur Neuchâtel dans la colonne de droite).

Objectifs

- Encourager la visite de musées
- Favoriser les activités culturelles
- Favoriser le lien social et intergénérationnel

Mise en œuvre

Rôle de la Commune

- Informier et communiquer sur le programme



Action - TaM - Tandem au Musée

En santé avec son smartphone - Formation «A YouS»



Descriptif

A YouS est une formation dispensée par l'Association Atic et destinée à un groupe de personnes à la retraite désirant découvrir d'autres fonctionnalités de leurs appareils au quotidien. Durant cette formation, l'objectif est de former et d'informer les participant-e-s, de tout niveau, y compris les débutant-e-s en informatique, sur les différents moyens et applications utiles à leur quotidien et à leur santé.

Cette formation, dispensée par l'Association Atic, est orientée dans les applications indispensables (prise de médicaments, fiches de santé, exercice de mémoire, compteur de pas) afin que les personnes âgées puissent devenir actrices de leur santé en utilisant des outils qu'elles ont à portée de main.

De plus, en participant aux cours qui se déroulent par groupes de quatre personnes, les participant-e-s peuvent faire connaissance avec d'autres personnes et peut-être mettre en place des activités communes (balades, visites, musées, etc.), renforçant ainsi leur réseau social.

Ces cours se dérouleront à Neuchâtel et débuteront le 2 février 2022 pour se terminer en 2024. 10 cours auront lieu par année, de septembre à juin et ceux-ci dureront une heure de temps.

Objectifs

- Former et accompagner les personnes à la retraite dans l'utilisation de leurs appareils numériques au quotidien
- Sensibiliser les personnes âgées à la thématique de la santé
- Permettre aux personnes âgées de prendre soin d'elles de manière autonome

Mise en œuvre

Rôle de la Commune

- Financer la mise en place (diverses subventions possibles)
- Mettre à disposition les locaux
- Informier et communiquer

Pilotage / partenaires

- Association Atic (porteur du projet)
- Commune (financement et communication)

Financements / coûts

- Un montant de CHF 2300.- par année est nécessaire afin de financer le formateur-trice et de communiquer sur le processus
- Le cours est gratuit pour les participant-e-s

Pour en savoir plus

- Déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé à la Ville de Neuchâtel
Brigitte Brun
032 717 78 30 / brigitte.brun@ne.ch
- Association Atic
032 536 73 13 / contact@atic-ne.ch

Action - En santé avec son smartphone - Formation «A YouS»

Choix des Communes



- 35 – 50 mesures sélectionnées par Commune
- Priorisation des mesures
 - Travail réalisé par la Commune (Conseil communal)
 - 3 niveaux de priorité :
- 1 réalisation

Diffusion



- Collaboration avec les autres communes neuchâteloises
- Rôle de la commune dans la communication
- Présentation à différents autres acteurs
 - Autres collectivités publiques
 - Personnes âgées
 - Associations

Mise à jour des fiches et suite



- Éventuels ajouts de fiches (en accord avec les partenaires)
- Rencontre et soutien des communes au-delà de 2022